

Pompes Funebres Cornillon  
6 AVENUE LAFAYETTE  
43600STE SIGOLENE

 mardi 18 juin 2024 à 13h47  
995923546

• Origine de saisie	Front Office
• N° d'ordre	995923546
• Titre(s)	Le Progrès
• Type d'avis	Avis de Décès
• Nombre de lignes de l'annonce facturées	25
• Zone(s) de diffusion	Haute-Loire (Le progrès - La tribune)
• Date(s) de parution	22/06/2024
• Montant Total à payer	150,42 €
• TVA (20 %)	30,08 €
• Montant Total à payer (TTC)	180,50 €
• Signature pompes funèbres	oui
• Parution sur www.libramemoria.com	oui

## Visuel de l'annonce (40 %)



(Affichage de l'annonce non contractuel)

 J'accepte expressément que la publication de l'avis de décès soit faite  
antérieurement à la fin du délai de rétractation, et renonce de ce fait au droit  
de me rétracter

 Validation du Bon à tirer  
(Signature précédée de la mention « bon pour accord »)

## Commentaire

Sous réserve de modifications par le journal

Ce devis vaut acceptation de parution de l'annonce dans les différents supports que vous avez sélectionnés aux paragraphes « Titre(s) » et « Parution sur  
www.libramemoria.com » de ce document. L'éditeur se réserve le droit de modifier le texte fourni dans le respect de sa charte éditoriale. En cas de nécessité, l'éditeur se réserve  
le droit de modifier l'avis et d'opérer une correction orthographique ou graphique, sans que cela soit de nature à remettre en cause la validité de la signature du Bon à tirer.  
Concernant les commandes dans les supports du groupe EBRA, l'annonce sera publiée sans indication de l'enseigne de l'entreprise de pompes funèbres en charge des  
obsèques. Dans l'hypothèse où une entreprise de pompes funèbres souhaite mentionner son enseigne dans l'annonce (publiée dans le journal et/ou sur  
www.libramemoria.com), cette dernière doit souscrire à l'offre dédiée « Signature pompes funèbres ».  
La souscription de l'option « Signature pompes funèbres » vaut acceptation par la famille du/de la défunt(e) de la présence, en assise de l'annonce, de la raison sociale et des  
coordonnées de la Pompe Funèbre en charge des obsèques. Le recueil de l'acceptation de la famille est de l'entière responsabilité de la Pompe Funèbre. La souscription de cette  
option par la Pompe Funèbre ne donne pas lieu à une facturation supplémentaire à la famille.  
La présente commande est soumise aux conditions générales de vente et d'insertion de l'éditeur qui pourront vous être communiquées sur simple demande. L'éditeur ne pourra  
être tenu pour responsable de la publication par un site tiers du présent avis.



**Les Villettes, Saint-Étienne,  
Mars (Ardèche), Barcelone**

Louis et Angèle, son fils  
et sa belle-fille,  
Aurore, Thomas et Ivanna,  
Eloi et Neil,  
ses petits-enfants ;  
Sasha, son arrière-petite-fille ;  
Gisèle et André RUSSIER,  
sa filleule et son époux ;  
les familles ISSARTEL, BARDEL,  
MIALON, GAUTHIER,  
parents et amis,  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de

**Paulette SIMONNET**

née ISSARTEL

survenu dans sa 92<sup>e</sup> année.  
Selon sa volonté, ses obsèques  
ont eu lieu dans l'intimité  
familiale.

La famille remercie le  
personnel de l'EHPAD de Sainte-  
Sigolène pour son dévouement  
et son attention durant son  
séjour.

---

*Pompes Funèbres Cornillon  
43600 Sainte-Sigolène*